

219C1572
FR0000053506-FS0804

10 septembre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGEDIM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 septembre 2019, la Caisse des Dépôts et Consignations (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 septembre 2019, indirectement, par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations SA¹ et de la société CDC Croissance², le seuil de 5% des droits de vote de la société CEGEDIM et détenir 679 972 actions CEGEDIM représentant 1 099 887 droits de vote, soit 4,86% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société³, ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	-	0	-
Bpifrance Participations ¹	419 915	3,00	839 830	3,84
CDC Croissance ²	260 057	1,86	260 057	1,19
Total CDC	679 972	4,86	1 099 887	5,03

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CEGEDIM sur le marché par la société CDC Croissance.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Anciennement dénommée CDC EVM.

³ Sur la base d'un capital composé de 13 997 173 actions représentant 21 859 688 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.